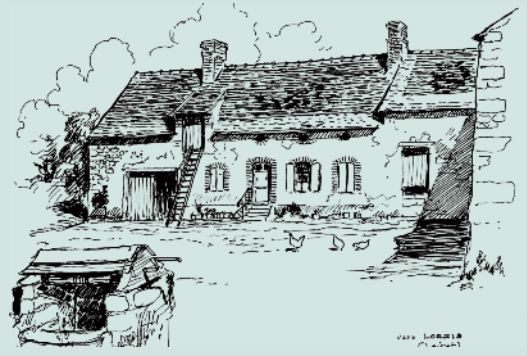


maisons paysannes du Loiret

délégation de maisons paysannes de france

Maison des Associations, 46 ter rue Sainte-Catherine 45000 Orléans
<http://www.maisons-paysannes-loiret.org> - loiret@maisons-paysannes.org



bulletin de liaison n° 20 - novembre 2019



Le Bureau de MP Loiret

Claudie PLISSON
Présidente, déléguée MPF
761 rue des Plaiesses
45160 Olivet
02 38 63 08 12
loiret@maisons-paysannes.org

Jean-Michel GELLY
Vice-président
Délégué adjoint Gâtinais,
45230 Châtillon-Coligny

Christian VEILLON
Secrétaire
45380 La Chapelle-St-Mesmin

Michel VINAUGER
Trésorier
45160 Olivet

Michel BRÛLÉ
Secrétaire adjoint
Site Internet
45000 Orléans

Alain DALAIGRE
Secrétaire adjoint
Vie associative
45150 Darvoy

Françoise HENDELUS
Relation avec la Mission Val de Loire
45190 Beaugency

Charles HENDELUS
Bulletin de Liaison
45190 Beaugency

Catherine PAUPELIN-HUCHARD
Trésorière adjointe
45430 Chécy

et toute notre équipe
de bénévoles

Forum des associations "Agir pour le patrimoine rural"

Ces deux journées que le service de la Conservation Départementale du Patrimoine et notre délégation avaient organisées à Chamorrolles les 27 et 28 avril derniers ont été particulièrement riches en contacts entre associations et avec le public. Vous en trouverez quelques images dans ce numéro.

Bâtiment frugal, bioclimatisme, ventilation naturelle, sobriété, réversibilité, recyclage ...

... c'étaient pour une grande part les mots clé de la soirée organisée le 13 juin 2019 par la Maison de l'Architecture du Centre et Envirobatcentre dans le bâtiment en pisé de l'INRA d'Orléans-La Source (que nous avons eu le plaisir de visiter il y a deux ans). En tant que Maisons Paysannes, nous nous sommes retrouvés en terrain connu dans cet ensemble de présentations inauguré par l'architecte Alain Bornarel et qui s'est poursuivi par des diaporamas commentés sur plusieurs expériences de réhabilitation - dont celle de notre ami Quentin Monroty - et d'exemples de pratiques architecturales ou d'aménagement urbanistique, préférant le réemploi et la "renaturation" au bétonnage systématique. Cette orientation que nous défendons depuis toujours dans notre association, tant pour la restauration de l'ancien que pour le bâtiment neuf, fait donc son chemin, nous nous en réjouissons !

Souhaitons que toutes nos collectivités territoriales acquièrent cette sensibilité et recherchent des solutions sobres, éco-responsables et cohérentes, plutôt que de céder à la facilité d'un "grand ouvrage" comme la déviation de Jargeau - qui, outre les inévitables destructions et désordres dans la faune, la flore et le paysage - ne ferait qu'alimenter la spirale circulation - consommation d'énergie - production de CO2...

Partager les savoir-faire et la pratique des bons matériaux : une constante de notre association

La journée à Thenay (41) sur une facilité d'utilisation du chaux chanvre, apportée par une machine à projeter, en est un exemple, de même que les ateliers enduits intérieurs que nous proposons à Chécy (voir notre site départemental). Nous avons également programmé pour le 28 mars 2020 une journée consacrée aux questions d'isolation thermique avec Luc Van Neuwenhuysse, un de nos formateurs nationaux.

Des projets en partenariat

Nous préparons plusieurs projets avec diverses associations ou structures à l'échelon départemental et régional et notamment une après-midi de conférences à Blois le 20 novembre 2019 avec le service Patrimoine et Inventaire de la Région Centre-Val de Loire. Vous lirez à ce propos l'article de Martine Lainé, que nous a donné Sophie Vivier chargée de la documentation et des expositions.

Donc beaucoup d'activités en perspective pour notre délégation, qui demandent des compétences de toute sorte. N'hésitez pas à rejoindre notre équipe de bénévoles passionnés du patrimoine et toujours prêts à partager leur savoir et leur expérience !

Claudie PLISSON, déléguée

Quand la technologie concourt à la restauration du bâti ancien...

Ce n'est pas parce que Maisons Paysannes préconise matériaux et savoir-faire traditionnels qu'il faut se priver de l'aide apportée à la restauration par des outils modernes et innovants. Nous en avons eu un parfait exemple avec la visite du chantier, que la délégation du Loir-et-Cher proposait aux adhérents de la Région Centre-Val de Loire le 22 juin 2019 à Thenay (41).

Le chantier :

Un bel ensemble de bâtiments (deux logis et une écurie, une grange en L autour d'une cour) en calcaire dur et tuffeau, aux façades restées intactes et situé dans un environnement charmant.

Des propriétaires adhérents de Maisons Paysannes, désireux de restaurer leurs bâtiments en utilisant les bons matériaux et qui ont choisi le chaux-chaux en forte épaisseur, pour les murs nord des 5 pièces de leur maison, après que les enduits intérieurs au ciment aient été piquetés.

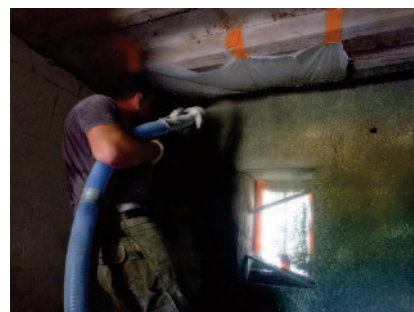
L'artisan maçon, Vincent Boursier :

Adhérent lui aussi et soucieux de mettre en œuvre matériaux et techniques appropriés au bâti ancien, il a récemment acquis une machine à projeter le chaux-chaux.

Ce chantier a été l'occasion idéale de faire connaître au public et aux professionnels ce type de matériel (de plus issu de la Région Centre-Val deLoire !) et les résultats obtenus.

La machine :

Conçu et assemblé par une petite entreprise de l'Indre-et-Loire, "3CM" à Chisseaux (37), ce matériel ("Le Combiné de maçon") est composé d'une bétonnière - qui mélange chaux et eau - et d'un compresseur. La barbotine de chaux et la chènevotte sont mélangées seulement à leur entrée dans le gros tuyau de projection ; le mélange est projeté à forte pression directement sur le mur à l'épaisseur souhaitée et en une seule fois. L'enduit est grossièrement dressé à la règle pour recevoir après séchage la finition désirée.



Le mélange tombé à terre est récupéré pour être mélangé à une barbotine chaux-eau à la bétonnière classique, et appliqué par banchage (sur ce chantier, un mur avait été réservé à cette technique).

Les chaux à employer :

Sur ce chantier, une chaux formulée pour le chaux-chaux a été choisie - (Batichaux + chènevotte Isocana) - mais Vincent Boursier prévoit de faire des essais avec d'autres types de chaux, moins chargées en adjuvants. Une démonstration avec cette même machine (à l'occasion d'une après-midi d'Envirobat Centre consacrée aux matériaux biosourcés) avait été réalisée à Meung-sur-Loire en mai 2019 avec Tradical Thermo + chènevotte Chanvribat.

Avantages du procédé :

Le mélange est beaucoup moins mouillé qu'avec une préparation chaux-chanvre à la bétonnière, la pression suffisant à assurer une très bonne adhérence ; d'où un temps de séchage réduit : 2 à 3 semaines seulement.

Rapidité d'utilisation : sur ce chantier, environ 40 m² ont été traités en 4h par 3 personnes (sans compter le temps passé par Vincent à donner des explications aux nombreux visiteurs...)

Contraintes :

Une chènevotte bien calibrée est indispensable.



Merci aux propriétaires et à Vincent Boursier pour cette démonstration en situation réelle, qui a permis échanges et partage de savoir-faire entre professionnels et adhérents de plusieurs départements de la Région Centre-Val de Loire !

*Le plus de la visite
et une bonne idée à prendre :
la dalle chaux - schiste expansé,
réalisée sur hérisson ventilé*



Un projet routier destructeur de paysages



La déviation de Jargeau/Saint Denis de l'Hôtel - à l'initiative du Conseil départemental du Loiret, contestée par plusieurs associations - est à l'étude depuis...1996 : un exemple de ces "grands projets", conçu il y a 23 ans dans un contexte bien différent, et qui devrait être aujourd'hui (empreinte carbone, économies d'énergie,...) totalement repensé.

Il n'empêche qu'après un premier déboisement à Saint-Denis-de-l'Hôtel en 2017, les travaux de déboisement à Mardié (bois de Latingy) ont été effectués en à peine trois jours sous haute protection policière pour repousser les opposants au projet.

C'est aujourd'hui une trouée de plus ou moins 50 m de largeur qui vient plonger dans la Loire. Une île boisée du lit mineur a subi le même sort.

Juste pour rappeler que ces "travaux préliminaires" sont situés dans une des plus belles zones de la Loire moyenne classée au Patrimoine mondial de l'Humanité, Natura 2000, ...

L'Inventaire général du patrimoine culturel en milieu rural : une pratique toujours d'actualité

Martine Lainé - Inventaire général du patrimoine culturel, Région Centre-Val de Loire

La démarche de l'Inventaire général

Créé en 1964 à l'initiative d'André Malraux, ministre des Affaires culturelles et d'André Chastel, historien de l'art, l'Inventaire général des monuments et des richesses artistiques de la France s'est vu confier trois missions fondamentales : recenser, étudier et faire connaître le patrimoine artistique de la France. Cette compétence, d'abord rattachée au ministère de la Culture au sein des commissions régionales de l'Inventaire puis des directions régionales des affaires culturelles (DRAC), est transférée aux Régions en 2004⁽¹⁾. Dès lors, l'Inventaire général du patrimoine culturel poursuit ses objectifs⁽²⁾ tout en accentuant la diffusion numérique de ses données.

L'Inventaire général du patrimoine culturel a pour mission d'étudier le patrimoine dans toutes ses composantes matérielles, sur une période chronologique allant du Haut Moyen Âge à notre époque moins trente ans. Ainsi, sont pris en compte les églises, châteaux, manoirs, maisons, usines, lavoirs, fontaines, ponts... tout autant que le mobilier relevant de la propriété publique (sauf musées) : tableaux, statues, pièces d'orfèvrerie, tapisseries, ornements liturgiques, meubles divers... L'Inventaire ainsi conduit est général, en ce qu'il examine, sans pré-supposé qualitatif, les œuvres "de la petite cuillère à la cathédrale" selon une formule désormais consacrée. La photographie professionnelle, conçue dès l'origine comme un aspect essentiel de la recherche, est indissociable de l'étude.

L'inventaire général a été pensé comme une entreprise de recherche fondamentale excluant toute préoccupation fiscale ou administrative, dont l'objet essentiel est la constitution d'une masse documentaire - dossiers

descriptifs, plans, photographies, bibliographie et archives... - sur l'architecture et les objets d'art de notre pays. Il est aussi un outil d'aménagement du territoire. Cette approche globale a fortement contribué à l'élargissement du champ patrimonial, incluant désormais le patrimoine industriel et technique tout comme l'architecture du XX^e siècle. La méthode employée lors des enquêtes ainsi que le vocabulaire descriptif et les modes de restitution des études répondent à une exigence d'homogénéité sur l'ensemble du territoire national, qui reste sous le contrôle scientifique et technique de l'Etat.

Les premières études menées en région Centre-Val de Loire ont démarré en 1972. Depuis, l'enquête de terrain n'a cessé d'être au cœur de la pratique. Le chercheur analyse et décrit les œuvres in situ en s'appuyant sur les sources d'archives et la bibliographie disponible et le photographe restitue les vues d'ensemble et de détail nécessaires à l'appréhension de l'œuvre, complétées si besoin par des plans.

Aujourd'hui, en Région Centre-Val de Loire, la mission d'Inventaire général est mise en œuvre au sein du service patrimoine et inventaire. Ce service assume par ailleurs deux autres missions à caractère patrimonial :

- la maîtrise d'ouvrage du domaine de Chaumont-sur-Loire
- la gestion des dispositifs régionaux d'aide au patrimoine.

Pour connaître le détail des fonds de soutien apportés au patrimoine, voir la page : <http://inventaire-patrimoine.regioncentre.fr/home/soutien-au-patrimoine/soutien-au-patrimoine.html>

L'inventaire du patrimoine rural en Région Centre-Val de Loire

Aires d'études et accès à la documentation

Les enquêtes d'inventaire ont longtemps été mises en œuvre à l'échelle des cantons car ils constituaient des aires géographiques de taille commode pour appréhender un territoire tout en assurant un délai de restitution des résultats raisonnable. Aujourd'hui, alors que le redécoupage territorial⁽³⁾ en a modifié la taille et que les

intercommunalités se sont multipliées, le canton n'est plus le lieu du cadrage systématique des enquêtes. On lui préfère souvent une aire géographique porteuse de sens comme une vallée, une ville, une zone viticole... En parallèle, les études de portée thématique sont plus fréquemment engagées : le patrimoine des canaux, la statuaire publique par exemple.

⁽¹⁾ La loi du 13 août 2004 et les décrets d'application n°2005-834 et n°2005-835 du 20 juillet 2005 font de l'Inventaire général du patrimoine culturel une compétence obligatoire des Régions.

⁽²⁾ L'Inventaire général du patrimoine culturel "recense, étudie et fait connaître les éléments du patrimoine qui présentent un intérêt culturel, historique ou scientifique" : loi du 13 août 2004, Art. 95 - I.

⁽³⁾ Consécutif à la loi n°2013-403 du 17 mai 2013 relative à l'élection des conseillers territoriaux, municipaux et communautaires.

Aujourd'hui le patrimoine rural n'est plus étudié de manière systématique selon une progression géographique pré-établie ; pour autant, ce champ patrimonial continue à être couvert, ici comme dans d'autres régions⁽⁴⁾.

Les enquêtes topographiques en cours, conduites sous forme de partenariats, permettent d'aborder le patrimoine rural principalement au sein de deux grandes aires d'études : le parc naturel régional de la Brenne (36) et le parc naturel régional du Perche⁽⁵⁾ (28). Par ailleurs deux études topographiques ont été réalisées ces dernières années sur le territoire du Pays Loire Touraine (37) : celle du canton de Bléré et celle de la vallée de la Brenne⁽⁶⁾.

Les dossiers d'œuvres sont accessibles en ligne à l'adresse : patrimoine.regioncentre.fr

Pour toutes les études antérieures, notamment celle très complète conduite sur le canton de Beaugency (45 voir le site : <https://www.pop.culture.gouv.fr/>

L'apport de la dendrochronologie à la connaissance du patrimoine rural

Dans le département d'Indre-et-Loire, une étude pionnière a été réalisée par Marie Bardisa entre 1986 et 1991⁽⁷⁾ sur le canton du Grand-Pressigny où les analyses dendrochronologiques ont permis de dater dix logis entre 1461 et 1560 et une grange vers 1460. L'intérêt majeur de cette étude a été de prouver l'ancienneté de bâtiments ruraux pour certains très modestes. Cette constatation dont on ne s'étonne plus aujourd'hui avait, il y a 25 ans, provoqué une réelle surprise en raison du nombre conséquent de témoins encore visibles⁽⁸⁾.

Dans le cadre des inventaires conduits depuis, le recours à l'analyse dendrochronologique - quand l'essence et l'état des bois le permet - est devenu courant bien que non systématique en raison de son coût.

Quelques belles découvertes ont ainsi été réalisées, comme la grange de Flux à Lailly-en-Val (45)⁹ datée des années 1320 - 1325 dont la charpente à pannes est portée par des poteaux.

Grange de Flux à Lailly-en-Val (45)



Élévation sur cour de la grange



Porte piétonne de la grange

Clichés : Mariusz Hermanowicz ©Région Centre-Val de Loire - Inventaire général

⁽⁴⁾ Voir le dernier volume paru dans la collection « Cahiers du Patrimoine » : *La ferme et le territoire en Haute-Provence*. Service de l'inventaire région Sud - Provence-Alpes-Côte d'Azur, Editions Lieux Dits 2019.

⁽⁵⁾ Voir le volume : « Architecture du Perche », Editions Lieux Dits 2018.

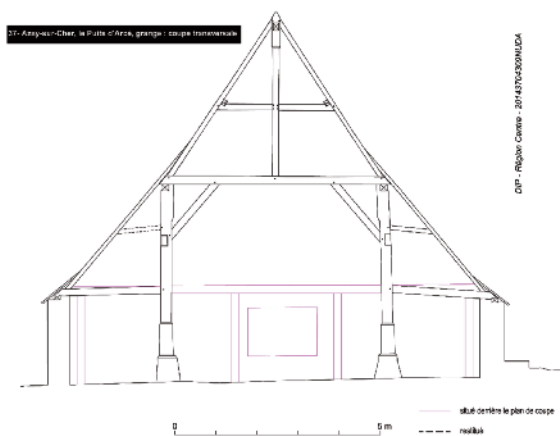
⁽⁶⁾ Bléré en vallée du Cher, Chenonceau et ses environs ; *Images du Patrimoine n°300*, Editions Lieux Dits 2017. Et : *La Vallée de la Brenne de Château-Renault à la Loire* ; *Images du Patrimoine n°304*, Editions Lieux Dits 2018.

⁽⁷⁾ Bardisa, Marie. *L'habitat rural du canton du Grand-Pressigny XVe-XXe siècles*. Bulletin de la société archéologique de Touraine, tome XLIII, 1992, p. 565-629 et du même auteur : *Pressigny en Touraine*, chapitre V, coll. Cahiers du patrimoine n°47, 1997.

⁽⁸⁾ Voir également : Lainé, Martine. *Les fermes des XVe-XVIe siècles datés par dendrochronologie aux environs de Bléré et du Grand-Pressigny*. Bulletin de la Société archéologique de Touraine, Tome XIII, 2017.

⁽⁹⁾ Daniel Bontemps, « La grange seigneuriale de « l'hébergement » de Flux à Lailly-en-Val (Loiret) au XIVe siècle », *In Situ [Online]*, 7 | 2006, Online since 18 April 2012, connection on 17 October 2019.

Grange sur poteaux du Puits d'Arc à Azay-sur-Cher (37) mise en place entre 1507 et 1512.



Relevé Myriam Guérid ©Région Centre-Val de Loire - Inventaire général

Ferme à Sublaines (37) avec au centre grange datée des années 1462-1467.



Cliché Thierry Cantalupo ©Région Centre-Val de Loire - Inventaire général

Charpente de la grange de la ferme de la Barre à Reugny (37), datée de 1458



Clichés Thierry Cantalupo ©Région Centre-Val de Loire - Inventaire général

Châssis de fenêtre avec verrière à losanges du XVI^e siècle retrouvé en place à Néons-sur-Creuse (36)



Les dispositifs de soutien au patrimoine en Région Centre-Val de Loire

Plusieurs dispositifs s'inscrivent dans deux des grandes politiques de la Région en matière culturelle à savoir la mise en valeur du patrimoine y compris les jardins, et le développement territorial de la culture. Ces aides sont à destination d'associations, de collectivités ou de propriétaires privés. En partenariat avec la Fondation du Patrimoine, et au travers du fonds régional pour le patrimoine culturel de proximité (F.R.P.C.P.), la Région Centre-Val de Loire soutient la restauration des monuments non protégés ou inscrits au titre des monuments historiques ouverts au

public au moins 120 jours par an sur des communes de moins de 3 000 habitants. La restauration du patrimoine privé bâti non protégé est encouragée par le fonds de soutien au patrimoine bâti privé non protégé. Toute personne souhaitant bénéficier de ces aides peut s'adresser à la Fondation du Patrimoine. Le soutien aux musées est également un domaine d'intervention du secteur patrimoine de la région Centre-Val de Loire (fonds régional de restauration des œuvres d'art, fonds régional d'acquisition pour les musées, aide aux expositions).

Contactez le SPI : inventaire@centrevaldeloire.fr

La serre “Jouffray” de Michel Brûlé

Où en sont les travaux de restauration et de sauvetage de la serre de notre ami Michel dont nous avons pu suivre les différentes étapes dans les bulletins 13, 14, 15 et 16 ? Voici la suite, mais pas la fin, de cette aventure.

L'année 2018 n'a pas été assez longue pour réaliser tous les projets prévus. Néanmoins, le dallage de la serre a été réalisé et les premières découpes des tuiles de verre ont commencé. Bien entendu, les recherches d'anciens catalogues et toute autre information sur les constructeurs de serre n'ont pas cessé.

Dallage de la serre

Réalisation d'un dallage constitué de briques posées sur la tranche, en chevron sur un lit de sable (un géotextile est positionné en préalable)



Découpe des tuiles de verre

La toiture de la serre sera couverte de tuiles de verre dit “cathédrale” (verre horticole de 4 mm d'épaisseur, récupéré d'occasion chez des maraîchers). Ce verre présente l'avantage de diffuser la lumière et atténue l'ardeur du soleil. Le verre permet de diffuser et bloque les rayons infra-rouges. Cette énergie se transforme en chaleur qui demeure emprisonnée dans l'espace (effet de serre).

Chaque tuile est découpée avec une partie convexe et une autre concave (dimension Largeur 30 cm x Longueur 48 cm). La partie convexe positionnée vers le bas permet de conduire le ruissellement des eaux de pluie vers le milieu, afin de préserver tant que possible les fers. Un gabarit est réalisé à partir d'une planche de cuisine. La découpe est assurée manuellement avec un coupe-verre, un coup de pinceau trempé dans du white-spirit est passé préalablement à l'emplacement du trait de découpe.

Pour ma restauration, il me faut découper près de 200 tuiles de verre.

Les tuiles de verre se posent en recouvrement les unes sur les autres. Le recouvrement doit être assez étroit, sinon la salissure et humidité s'y installent et en cas de gel, les verres peuvent éclater. Une sorte d'agrafe en cuivre (ou plomb ou aluminium), très fine est positionnée de chaque côté de la tuile de verre, pour éviter le glissement du verre superposé. Cette agrafe sera noyée dans le mastic d'étanchéité.

Les parois verticales seront réalisées avec du verre transparent.



À noter : La serre (Guillot-Pelletier) du château du Taillis, a été retenue parmi les projets du Loto du patrimoine (opération née en 2017 et animée médiatiquement par Stéphane Bern)

<https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/serre-du-chateau-du-taillis-a-duclair>

“Agir pour le Patrimoine rural”

Forum des Associations du Patrimoine à Chamerolles les 27 et 28 avril 2019



Organisé à l'initiative de Maisons Paysannes du Loiret et du département le Forum “Agir pour le Patrimoine Rural” a réuni une vingtaine d'associations de défense du Patrimoine dans la Halle du château de Chamerolles.

Le samedi a été consacré à des conférences sur les différents aspects du patrimoine rural : Fondation du Patrimoine, CAUE, Comité du Tourisme du Loiret, Maisons Paysannes du Loiret, Conservation Départementale du Patrimoine, Vieilles Maisons Françaises.

La journée du dimanche était ouverte au public qui a pu découvrir la richesse et la diversité des associations sur leurs stands. Les diverses animations proposées ont suscité beaucoup de curiosité et d'intérêt.



Retour sur les Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins 2019 : “Naturellement durable”



C'est du moulin Russon, situé à Bussy-Saint-Georges en Seine-et-Marne, que Jean-Pierre Pernaut, parrain de cette 22^{ème} édition, a ouvert les journées nationales.

Le patrimoine peut être considéré comme un élément fédérateur au niveau local. En le protégeant et en le valorisant, il génère une économie : des métiers, des dynamiques territoriales, une économie touristique ; tout en transmettant une identité, un terroir et des savoir-faire vernaculaires.

Cette manifestation nationale œuvre pour la valorisation de nos territoires ruraux et pour la sensibilisation au patrimoine local. Elle a pour objectif de faire connaître le patrimoine, les paysages et les savoir-faire traditionnels.

Cette année, c'étaient plus de 830 animations programmées partout en France les 22 et 23 juin derniers et près de 90 000 visiteurs partis à la découverte du patrimoine de pays.

Dans le Loiret, notre association y a participé en proposant une animation Peinture à l'ocre et échantillons de badigeon à la chaux au Relais de Poste de Fontenay sur Loing, dont le projet de restauration bénéficiera d'un apport financier de la fondation Stéphane Bern.

